

Fonds structurels 2014-2020
Le Mouvement Hlm s'engage pour une croissance durable et inclusive

L'Union sociale pour l'habitat se réjouit du lancement par la Datar de la consultation publique relative aux priorités de la France en matière de politique de cohésion pour la prochaine période de programmation 2014-2020.

Le Mouvement Hlm inscrit pleinement son action dans la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Cette stratégie « Europe 2020 » rejoint en effet sa vision de l'économie sociale de marché pour cette nouvelle décennie. Elle rencontre les grands enjeux du secteur Hlm en matière d'accès au logement, de réduction de l'exclusion sociale et de la pauvreté, de rénovation des quartiers en difficultés et de la performance énergétique de l'offre de logements sociaux.

Autant de nouvelles priorités inscrites dans les projets de règlements Feder et FSE afin d'atteindre les objectifs de l'Europe 2020.

Depuis 2009, date de l'ouverture de l'éligibilité du logement social aux fonds structurels, **les organismes Hlm ont démontré qu'ils sont à même de garantir l'efficacité dans l'usage des fonds européens et d'apporter une valeur ajoutée réelle à la politique de cohésion de l'Union européenne**, en la rendant lisible pour les citoyens, là où ils vivent, dans leur quotidien.

Dans le parc Hlm, **67 000 ménages ont ainsi bénéficié d'une rénovation thermique de leur logement cofinancée par le Feder, à hauteur de 200 millions d'euros de fonds européens.** Cette mobilisation des organismes Hlm a généré **1,3 milliard d'euros d'investissements dans l'économie locale et induit 19 000 emplois locaux...** Une contribution effective au Plan européen de relance économique du président de la Commission européenne, qui avait introduit cette disposition en 2008.

L'Union sociale pour l'habitat et les 760 organismes Hlm français entendent ainsi participer pleinement à cette large consultation publique et contribuer ainsi à ce que les objectifs de l'Europe 2020 soient atteints. La poursuite de leur engagement dans les programmes régionaux contribuera sans nul doute à mieux traduire en France la politique européenne de cohésion.

Contribution de l'Union sociale pour l'habitat 2014-2020 : <http://union-habitat.eu/spip.php?article168>

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 760 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération des Offices publics de l'habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accès à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social).

Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles.

Ces trois dernières années, 100 000 logements par an destinés à la location ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,2 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accès social à la propriété, produisant environ 15 000 logements par an destinés à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 13 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 76 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Paris, le 20 décembre 2012

Contact : Laurent Ghekière - Chef de la mission Affaires européennes - Tél. : 06 86 16 91 60

Contacts presse : Nelly Haudegand / Christine Dalle - Direction de la Communication et des Revues - Tél. : 01 40 75 52 70